

# CANDIDATURE À LA COMMISSION « SIGNALEMENT ET SYSTÈME D'INFORMATION » DE L'ADBU - MANDATURE (2022-2024)

Aurore Cartier, SCD de l'Université Jean Moulin Lyon 3

Chères et chers collègues,

J'ai l'honneur de vous présenter ma candidature pour le pilotage de la commission « Signalement et Système d'Information » de l'ADBU.

Les établissements d'enseignement supérieur sont depuis plusieurs années le terrain de fortes mutations à la fois techniques et institutionnelles résonnant sur les activités de signalement et les outils et systèmes d'information de nos bibliothèques.

Loin de mettre un terme aux processus initiés ces dernières années autour de la transition bibliographique, du signalement partagé de la documentation électronique et de l'évolution de nos outils, la période que nous traversons confirme l'immédiateté de ces enjeux et en soulève de nouveaux. Elle interroge plus que jamais nos modes d'organisation, nos modes de collaborations ainsi que le fonctionnement de nos systèmes et modèles de données à travers :

- L'importance de mieux intégrer et sécuriser nos systèmes d'information et de garantir la protection des données personnelles dans un contexte de cybersécurité renforcée
- L'appel à la définition d'une véritable stratégie de gouvernance de nos données et métadonnées en lien avec les schémas directeurs de nos établissements et les exigences de pilotage et de suivi de nos missions
- La nécessité de transposer une partie de nos missions d'accueil, de renseignement, de formation et d'appui à la recherche dans un contexte de distanciel
- La mise en œuvre du télétravail au sein des équipes
- Les difficultés à conserver une gestion, une transmission et une capitalisation durable des connaissances au sein d'environnements de travail hybrides

Arrivée en janvier 2020 à l'Université Jean Moulin Lyon 3 au poste de responsable du Département de l'informatique documentaire, j'ai eu l'occasion, au cours de ces 18 derniers mois, de vivre au quotidien et de manière particulièrement prégnante, la réalité de ces enjeux.

Forte de mes expériences précédentes de responsable du pôle santé et des services à la recherche du SCD Paris Descartes mais également de membre de la commission recherche, j'ai l'intime conviction que les réponses les plus adaptées à ces défis complexes se trouvent dans la réflexion collective et la concertation avec nos partenaires institutionnels.

C'est pourquoi, je souhaite aujourd'hui, en lien avec les attendus de la communauté professionnelle et avec le concours de ses membres poursuivre et développer l'action engagée par la commission SSI autour des axes suivants :

**1/ « Connaître et se faire connaître » par le maintien et l'approfondissement la dynamique de rencontre et de coopération initiée avec l'ensemble des agences et partenaires nationaux touchant au périmètre de la commission.**

Cette dynamique passera par la poursuite du dialogue étroit renouvelé avec l'ABES lors de son « Tour » de 2019 en vue d'une meilleure co-construction des projets entre l'Agence et le réseau et d'une synergie plus forte des expertises. L'émergence de nouveaux enjeux appelle également

un dialogue élargi avec d'autres partenaires impliqués dans le renouvellement de nos outils et de nos compétences : les organismes et centres de formation continue et initiale pour accompagner la montée en compétences informatiques des équipes, les acteurs publics comme privés de l'IST et de l'informatique documentaire (Couperin, ACEF, Kohala etc.) pour une meilleure anticipation des problématiques d'accès et de signalement à nos ressources, les structures d'échange ou de mutualisation des systèmes d'information de l'enseignement supérieur et de la recherche (AMUE, A-DSI etc.) pour une meilleure intégration de nos outils dans les systèmes d'information de nos établissements.

## **2/ « Développer, mutualiser, maintenir » les outils et compétences nécessaires au bon fonctionnement des services et des organisations**

Comme par le passé mais en lien avec des modes de travail en mutation, il revient à la commission d'accompagner le développement des services et des organisations par une réflexion prospective et mutualisée sur les outils et données associées : outils traditionnels du signalement d'une part (SIGB, SGBM, outils de découverte, proxy, bibliothèque numérique etc.), outils professionnels et de gestion du quotidien d'autre part (planning, ERMS, communication etc.), ou encore outils plus spécifiques d'appui au pilotage, à la recherche ou à la formation (plateforme pédagogique, identifiants de chercheurs, système information recherche outils de business intelligence etc.). Toute projection autour des outils appelle par ailleurs une réflexion éclairée sur leurs modalités de développement et de maintenance ainsi que sur les compétences nécessaires à ces opérations. De ce point de vue, le dialogue transversal avec les autres commissions et le travail initié par la commission autour de la formation et des compétences informatiques se révèlent de précieux points de départ.

## **3/ Œuvrer « to the happy many » en s'attachant à favoriser l'appropriation par l'ensemble de collègues des questions liées au numérique, à l'informatique documentaire et aux données.**

Si l'outil informatique s'est aujourd'hui invité dans le quotidien de l'ensemble de la profession, les niveaux de compréhension et d'expertise touchant au numérique, au signalement et aux systèmes d'information restent encore très disparates et, bien souvent, comme sur d'autres sujets, l'apanage de quelques « happy few ». De ce point de vue, il existe un véritable enjeu de démocratisation des connaissances et compétences relatives à ces sujets tant au sein des établissements que dans les actions à mettre en œuvre par la commission à destination de ses membres et de l'ensemble du réseau. Cette volonté fait par ailleurs écho aux travaux menés en ce sens par la commission Métiers et compétences.

C'est donc dans une volonté de continuité mais avec un esprit d'ouverture que je souhaite aujourd'hui poursuivre et développer les actions de la commission. Avec le concours de ses membres et avec votre confiance, je propose de mettre à disposition de l'ADBU une partie de mon temps et de mon expertise pour tenter de relever collectivement ces défis.

Aurore Cartier

Lyon, septembre 2021